

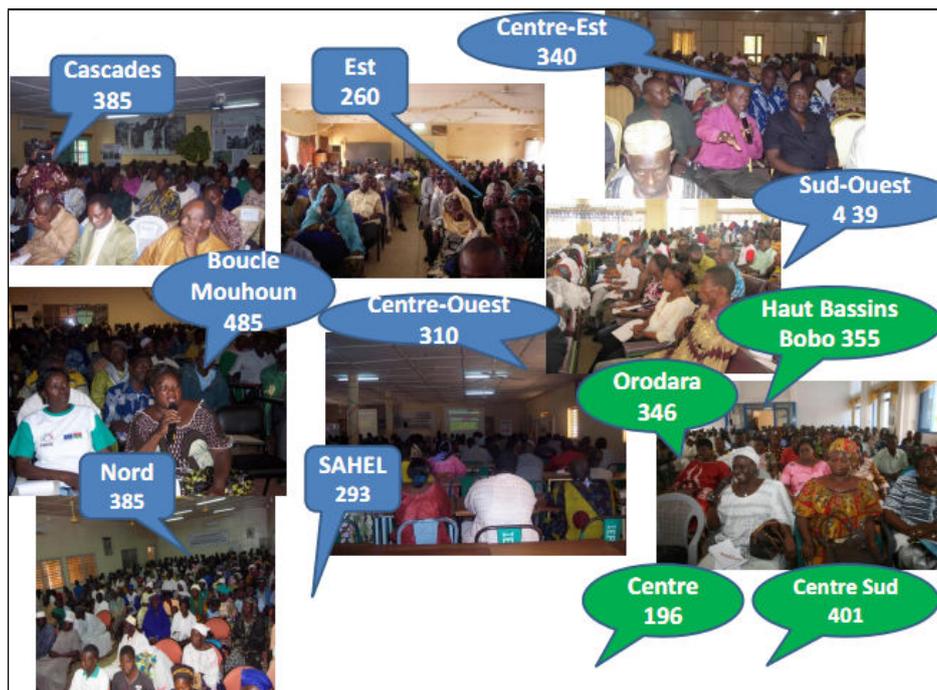
=====
Secrétariat Général
=====

Agence Nationale de Biosécurité

=====
Secrétariat Général
=====

Direction de la Communication, de
la coopération scientifique et technique
et des Relations Publiques

*Synthèse des activités d'information / sensibilisation sur la
biotechnologie / biosécurité de 2009-2018*



Introduction

L'Agence nationale de biosécurité (ANB), créée en 2005 est l'autorité nationale compétente de régulation des OGM au Burkina Faso. Les closes du Protocole de Cartagena et de la loi n° 064-2012/AN portant régime de sécurité en matière de biotechnologie du Burkina Faso lui confère entre autres missions de créer et de mettre à la disposition du public une base de données sur les organismes génétiquement modifiés destinés à l'alimentation humaine ou animale ou à la transformation ; d'assurer l'information/sensibilisation du public et sa participation à la prise de décision. En effet, la biotechnologie moderne, avec la commercialisation de ses premiers produits en 1996, est source de vive controverse aussi bien dans le monde scientifique qu'au niveau du consommateur. Si certains pensent que cette technologie est une chance pour vaincre la faim dans le monde, d'autres par contre pensent qu'elle constitue une nouvelle forme de colonisation beaucoup plus subtile. D'autres encore se basent sur les risques potentiels de la technologie sur la santé humaine et animale et sur l'environnement. Au Burkina Faso l'avènement de la biotechnologie moderne date de 2003 avec l'introduction en expérimentation du coton *Bt*.

Dans un contexte où chacun y va de son avis, donner l'information juste du moment est plus que nécessaire afin de permettre au consommateur de faire son choix d'acceptation ou refus des produits de la biotechnologie moderne de façon responsable. C'est ainsi que l'ANB a initié depuis 2009 plusieurs activités en vue d'informer et de sensibiliser le public sur les questions de biotechnologie/biosécurité au Burkina Faso. Au nombre desquelles on peut citer :

- Tournées de sensibilisations, grand public, dans des régions du Burkina Faso ;
- Information/sensibilisation de certains groupes cibles ;
- Organisation des journées portes ouvertes sur la biosécurité au profit des élèves ;
- Formation du personnel de l'ANB et certains acteurs sur la question de biotechnologie/biosécurité.

L'objectif de ce travail est de faire la synthèse des activités d'information/sensibilisation déjà réalisées et de dégager des perspectives.

I. Les activités d'information/sensibilisation du grand public

Dans l'accomplissement de ses missions, l'ANB a commencé ses activités de sensibilisation grand public en 2009 dans la région des cascades. Elles se sont poursuivies les années suivantes dans douze (12) autres régions (tableau 01). Ces activités de sensibilisation/d'information se sont intensifiées particulièrement en 2010 avec l'appui de partenaires (PAFASP et WACIP).

Les ateliers de sensibilisation sont des occasions d'information et d'échange avec différents acteurs qui sont regroupés comme suit :

- Les agents des structures déconcentrées de l'état ;
- Les autorités communales et les agents des collectivités locales ;
- Les autorités coutumières et religieuses de la localité ;
- Les responsables d'ONG et projets de développement ;
- Le grand public (les producteurs, les éleveurs, et les tradi-praticiens).

Ces moments de partage d'informations étaient marqués par la succession de communications relatives à la biotechnologie/ biosécurité et des échanges. Les thèmes et les contenus des communications étaient adaptés au groupe avec lequel l'on communiquait. Dans la communication avec les producteurs, les éleveurs et les tradi-praticiens, un traducteur en langue locale était sollicité afin de faciliter la compréhension. La tournée dans les régions a permis d'avoir des échanges directs avec **4422 personnes** sur divers aspects de la biosécurité et son application au Burkina Faso.

En plus du grand public, certains groupes cibles tels que les leaders d'opinions, les communicateurs, les OSC, les responsables des ministères techniques, la population riveraine de la station de recherche de Kamboinsé, les formateurs de sociétés cotonnières et les producteurs de maïs à leur tour ont bénéficié de séances de d'information /sensibilisation sur la question de biotechnologie/biosécurité (Tableau 02). Ces sensibilisations, tenues pour la plus part à Ouagadougou ou à Bobo-Dioulasso ont permis de toucher **1334 personnes**.

Tableau 01 : récapitulatif des sensibilisations dans les régions

Régions et villes	Publics cibles	Thèmes	Nbre pers.	Date
Cascades (Banfora)	Structures déconcentrées de l'état ; Autorités politiques et religieuses ; Grand public (producteurs etc.)	- Pourquoi la biosécurité ; - Le cadre national de biosécurité ; - La loi portant régime de sécurité en matière de biotechnologie.	385	2009
Boucle du Mouhoun (Dédougou)	Structures déconcentrées de l'état ; Autorités politiques et religieuses ; Grand public (producteurs etc.)	- les enjeux liés à la Biotechnologie moderne ; - la biosécurité et ses composantes essentielles. (pourquoi la biosécurité) ; - la justification du cadre national de Biosécurité ; - le cadre législatif et réglementaire et ; - le cadre institutionnel. (le cadre national de biosécurité) ; - la loi 005/2006/AN portant régime de sécurité en matière de biotechnologies modernes ;	485	21 au 22 décembre 2010
Est (Fada)	Structures déconcentrées de l'état ; Autorités politiques et religieuses ; Grand public (producteurs etc.)	- les enjeux liés à la Biotechnologie moderne ; - la biosécurité et ses composantes essentielles. (pourquoi la biosécurité) - la justification du cadre national de Biosécurité ; - le cadre législatif et réglementaire et ; - le cadre institutionnel. (le cadre national de biosécurité) - la loi 005/2006/AN portant régime de sécurité en matière de biotechnologies modernes.	260	2 et 3 mars 2010
Centre-est (Tenkodogo)	Structures déconcentrées de l'état ; Autorités politiques et religieuses ; Grand public (producteurs etc.)	- Pourquoi la biosécurité ; - Le cadre national de biosécurité ; - La loi portant régime de sécurité en matière de biotechnologie.	340	5 au 6 mars 2010
Centre (Ouagadougou)	Structures déconcentrées de l'état ; Autorités politiques et religieuses ;	- Pourquoi la biosécurité ; - Le cadre national de biosécurité ; - La loi portant régime de sécurité en matière de biotechnologie.	196	
Centre-Ouest (Koudougou)	Structures déconcentrées de l'état ; Autorités politiques et religieuses ; Grand public (producteurs etc.)	- Pourquoi la biosécurité ; - Le cadre national de biosécurité ; - La loi portant régime de sécurité en matière de biotechnologie.	310	10 et 11 février 2011
Haut Bassins (Orodara, Bobo)	Structures déconcentrées de l'état ; Autorités politiques et religieuses ; Grand public (producteurs etc.)	- Pourquoi la biosécurité ; - Le cadre national de biosécurité ; - La loi portant régime de sécurité en matière de biotechnologie.	701	18 et 19 décembre 2012

Sud- Ouest (Gaoua)	Structures déconcentrées de l'état ; Autorités politiques et religieuses ; Grand public (producteurs etc.)	- Pourquoi la biosécurité ; - Le cadre national de biosécurité ; - La loi portant régime de sécurité en matière de biotechnologie.	439	14 et 15 juin 2012
Nord (Ouahigouya)	Structures déconcentrées de l'état ; Autorités politiques et religieuses ; Grand public (producteurs etc.)	- les enjeux liés à la Biotechnologie moderne ; - la biosécurité et ses composantes essentielles. (pourquoi la biosécurité) - la justification du cadre national de Biosécurité ; - le cadre législatif et réglementaire et ; - le cadre institutionnel. (le cadre national de biosécurité) - la loi 005/2006/AN portant régime de sécurité en matière de biotechnologies modernes.	457	4 et 5 avril 2013
Sahel (Dori)	Structures déconcentrées de l'état ; Autorités politiques et religieuses ; Grand public (producteurs etc.)	- les enjeux liés à la Biotechnologie moderne ; - la biosécurité et ses composantes essentielles. (pourquoi la biosécurité) - la justification du cadre national de Biosécurité ; - le cadre législatif et réglementaire et ; - le cadre institutionnel. (le cadre national de biosécurité) - la loi 005/2006/AN portant régime de sécurité en matière de biotechnologies modernes.	293	19 et 20 décembre 2013
Centre-sud (Manga)	Structures déconcentrées de l'état ; Autorités politiques et religieuses ; Grand public (producteurs etc.)	- Utilisation des Biotechnologies dans notre vie quotidienne et l'avènement des biotechnologies modernes ; - Réglementation et sécurité en matière de biotechnologie moderne au Burkina Faso ; - Rôle et missions de l'ANB ; - Processus d'autorisation des produits transgéniques au Burkina Faso ; - Situation des autorisations pour les essais et la commercialisation d'OGM.	401	28 et 29 avril 2015
Centre-ouest (Koudougou)		Biotechnologies et leurs applications. Biosécurité et sa mise en œuvre au niveau national	63	Nov.17
Centre-Nord (Kaya)		Biotechnologies et leurs applications Biosécurité et sa mise en œuvre au niveau national	92	Nov.17
Total			4422	

Tableau 02 : Autres sessions d'information et de sensibilisation

Groupes	Thèmes de communication	Lieu	Nombre participants	Période
Leader d'opinion : Fédération des églises évangéliques			47	2010

Ministères techniques			43	2010
Communicateurs			34	2010
Formateurs des sociétés cotonnières			554	2010
Huileries			66	2011
Leader d'opinion : religieux catholiques			112	2011
Leader d'opinion : religieux musulmans			116	2012
Population de Kamboinsé			245	2012
Producteurs de maïs	- Biotechnologie moderne et OGM ;	Bobo Dioulasso	70	2015
OSC	- Biotechnologie moderne et OGM ; - Organisme génétiquement modifiés et biosécurité ; - Loi portant régime de sécurité en matière de biotechnologie et sa mise en œuvre	Ouagadougou	47	2015
Total	1334			

II. Les Journées portes ouvertes (JPO) sur la biosécurité

Les journées portes ouvertes sur la biosécurité a également été un des moyen de communication de l'Agence nationale de biosécurité. Ces journées étaient organisées à l'attention des élèves du second cycle des lycées et collèges des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. En quatre éditions, ce moyen de communication a permis de toucher **11 551 élèves de 127 établissements** (Tableau 03).

Tableau 03 : Synthèse des JPO sur la biosécurité

Niveau scolaire	Nbre Etablissements	Nbre invité	Périodes et lieu	Thèmes
Second cycle des lycées	28	2322	2010 Ouaga	
Second cycle des lycées et universités	34	2584	2011 Ouaga	- Biotechnologies modernes et Organismes Génétiquement Modifiés : définition, développement, importance et enjeux ; - Pourquoi la Biosécurité ? - Expérience de l'INERA en matière d'introduction du coton Bt ;

				<ul style="list-style-type: none"> - Cadre national de biosécurité au Burkina Faso ; - Procédures d'autorisation pour l'utilisation des OGM et produits dérivés au Burkina Faso ; - Loi portant régime de sécurité en matière de biotechnologie au Burkina Faso ; - Recherche de l'information sur les OGMs ; Centre d'Echanges pour la Prévention des Risques Biotechnologiques (CEPRB) ou Biosafety Clearing House (BCH).
Second cycle des lycées ; écoles professionnelles et universités	31	3879	2012 Bobo-Dioulasso	
Second cycle des lycées	34	2766	décembre 2013 Ouaga	<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce qu'un OGM ? - Expérience de l'INERA sur l'introduction du coton Bt au Burkina Faso ; - Dispositif national de biosécurité au Burkina Faso ; - Procédures d'autorisation pour l'utilisation des OGM au Burkina Faso ; - Recherche de l'information sur les OGMs ; Centre d'Echanges pour la Prévention des Risques Biotechnologiques (CEPRB) ou Biosafety Clearing House (BCH).
Total	127	11 551		

III. Les formations reçues ou faites par l'ANB

La thématique de biotechnologie/biosécurité est assez nouvelle dans notre contexte du Burkina Faso. De plus, la biotechnologie moderne est une science qui évolue très vite. La réguler, nécessite que les connaissances des membres du cadre soient constamment mises à jour. Courant la période 2009-2015, **670 personnes** (Tableaux 05 et 06) ont bénéficié de formations en renforcement de capacité. Des membres du cadre national de biosécurité (ANB, ONB, CSNB) d'autres personnes pouvant aider dans la régulation de OGM ont vu également leur compétences renforcées dans divers domaines tel que la détection des OGM, le stewardship, et l'utilisation de la plateforme du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques (CEPRB).

Tableau 04 : récapitulatif des formations faites par ANB

Structure	Participants	Nbre	Date	Thèmes
Université de Ouagadougou	Enseignants	30	10/2012	Utilisation du BCH - Un module sur le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques (CEPRB) ; - Etude de cas pratique de recherche d'information en utilisant le portail central du BCH (Biosafety Clearing House)
Université Polytechnique de Bobo; INERA et Ecoles professionnelles	Enseignants et chercheurs	50	12/2012	
Douane et Protection des végétaux	Agents des frontières	40		
Université de Koudougou(UK) et ENESK	Enseignants	20	03/2012	
Enseignement secondaire Enseignement primaire	Inspecteurs, conseillers pédagogiques	150		
Total		290		

Tableau 05 : récapitulatif des formations reçues par ANB

Participants	Nombre	Thème des communications
Membre du cadre national de biosécurité	50	Evaluation et gestion des risques
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Membres du cadre national de biosécurité ; ▪ Structures d'enseignement et de recherche 	25	Stewardship et Procédures opérationnelles normalisées (PON)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Membres du cadre national de biosécurité ; ▪ Agents des frontières ; ▪ Elèves forestiers ; ▪ Police scientifique. 	305	Bases de la biotechnologie et la biosécurité et les procédures de détection des OGM (Exposés en salle et exercice pratique de détection des OGM avec Kits).
Total	380	

IV. Communication portant sur intégration de la biosécurité dans les politiques sectorielles

Le projet pilote financé par le Japon via le CBD avait pour but d'évaluer le niveau de prise en compte de la question de biosécurité dans les départements ministériels au Burkina Faso. Après avoir fait le diagnostic de la mise en œuvre de la biosécurité, l'ANB a élaboré un document qui vise une bonne intégration de la biosécurité dans les politiques sectorielles. La restitution des résultats de ce projet a été faite lors de trois ateliers avec la participation de **249 personnes** (tableau 06).

Tableau 06 : synthèse des communications portant une l'intégration de la biosécurité dans les politiques sectorielles

Participants	Nbre	Date et lieu	Thèmes de communication
le MESRSI ; les DEGSS ; SG des ministères concernés par la biosécurité ; Journalistes ;	89	13 oct. 16, Ouaga	De la Présentation du projet de document sur l'intégration de la biosécurité dans les politiques sectorielles
MESRSI, ONB, CSNB, les DCPM, sociétés cotonnières, les producteurs	88	24 Oct. 16, Ouaga	Biosécurité et mise en œuvre du Protocole de Cartagena au Burkina Faso Projet de document sur l'intégration de la biosécurité dans les politiques sectorielles
UPB, INERA, IRSS, IRSAT, ONG, médias ; Producteurs, collectivités territoriales	72	14 Nov. 16, Bobo	Biosécurité et mise en œuvre du Protocole de Cartagena au Burkina Faso Projet de document sur l'intégration de la biosécurité dans les politiques sectorielles
Total	249		

V. Amendement régional du décret portant conditions de participation du public à la prise de décision en matière d'OGM

L'implication du public dans la prise de décision est très importante lorsqu'un OGM doit être déployé dans l'environnement ou mis sur le marché. Pour que le public ait une bonne compréhension du décret qui garantit sa participation à la prise de décision. L'ANB, dans une démarche innovante a étendu à présenter le projet de décret à la population de **cinq (05) régions** du Burkina. A terme **plus de 500 personnes** ont activement pris part à l'élaboration et à l'adoption du décret (Tableau 7).

Tableau 07 : présentation du projet de décret sur la participation du public

Régions et villes	Publics cibles	Thèmes	Nbre pers.	Date
Est (Fada N'Gourma)	Décideurs politiques ; Administrations publiques ; Organisations de producteurs ; Associations de la société civile ; Ligue des consommateurs ; Transformateurs ; Projets et ONG ;	Biotechnologies modernes et leurs applications ; Biosécurité et sa mise en œuvre au niveau national ; Projet de décret portant conditions de participation du public à la prise de décision en matière d'OGM	101	31 Aout 17

	Associations de jeunes et de femmes ; Leaders d'opinion ; Communicateurs ; Enseignants et chercheurs ; Associations professionnelles Droits humains ; Opérateurs économiques			
Cascades (Banfora)	Idem	- Idem	156	05 Sep.17
Hauts-Bassins (Bobo-Dosso)	Idem	- Idem	91	07 sep.17
Centre (Ouagadougou)	Idem	- Idem	77	11 sep.17
Centre (Ouagadougou)	Représentants des acteurs impliqués lors de la tournée de présentation du projet de décret.	Atelier national de validation du texte	60	05 jan.2018
Sahel (Dori)	Idem	- Idem	99	15 sep.1
Total			584	

VI. Sensibilisations des écoles Professionnelles

Les élèves des écoles professionnelles constituent un groupe cible de l'ANB en matière de communication. Les élèves de ces écoles du fait de leur fonction future constituent des vecteurs de l'information auprès du public, leur donner des informations justes sur la biotechnologie et la biosécurité qui sont des sujets très controversés de nos jours, contribue à l'éducation du public sur cette thématique. Cette activité a permis touché mille trois cent trente-quatre (1334) élèves professionnels répartis dans cinq (5) écoles professionnelles.

Tableau 08 : communication dans les écoles professionnelles

Structure	Thèmes	Nbre participants	Date
Institut Des Sciences (IDS)	- Biotechnologies moderne et leurs applications - Risques Potentiels liés aux OGM - Cadre juridique et réglementaire - Procédure d'octroi d'une autorisation - Inspection et contrôle - Expérience du Burkina en matière de communication sur la biosécurité	422	11 Juin 18
Ecole Nationale d'Elevage et de Santé Animale (ENESA),	Idem	133	12 Juin 18

Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF),	Idem	299	19 Juin 18
Centre Agricole Polyvalent de Matourkou (CAP/M)	Idem	211	20 Juin 18
Ecole Nationale de Police (ENP)	Idem	269	22 Juin 18 :
Total		1334	

Tableau 09 : Synthèse par région des différentes activités de sensibilisation sur la biosécurité au Burkina Faso

Régions	SGP	JPO	EP	OSC	PM	Décret PPP	BCH	IBPS	LO	Autres	Total
Est (Fada N’Gourma)	260					101					361
Cascades (Banfora)	385					156					541
Hauts-Bassins (Bobo)	701	3 879	510		70	91	50	72	00	66	5439
Centre (Ouagadougou)	196	7 672	824	47		137	30	177	275	245	9603
Boucle du Mouhoun (Dédougou)	485										485
Sahel (Dori)	293					99					392
Plateau central (Ziniaré)	00										00
Centre-sud (Manga)	401										401
Centre-est (Tenkodogo)	340										340
Centre-ouest (Koudougou)	373						20				393
Centre-Nord (Kaya)	92										92
Nord (Ouahigouya)	457										457
Sud-ouest (Gaoua)	439										439
Total	4 422	11 551	1 334	47	70	584	100	249	275	311	18 943

SGP : Sensibilisation Grand Public ; **JPO** : Journées portes ouvertes sur la biosécurité ; **EP** : Ecoles Professionnelles ; **OSC** : Organisation de la société civile ; **PM** : Producteurs de Maïs ; **Décret PPP** : Décret Portant conditions de participation du public à la prise de décision en matière OGM ; **BCH** : Biosafety clearing house ; **IBPS** : Intégration la biosécurité dans les politiques sectorielles ; **LO** : Leader d’opinion.

Conclusion

La mise en œuvre de la stratégie de communication 2009-2018, a permis à l'Agence nationale biosécurité d'informer et sensibiliser **18 943 personnes** sur les questions de biotechnologie/biosécurité au Burkina Faso. Les sensibilisations grand public ont concerné **4422 personnes**. A travers les journées Portes Ouvertes (JPO), **11 551 élèves** et étudiants ont été touchés. Aussi, **1334 élèves des écoles professionnelles** ont été sensibilisés sur la biotechnologie et la biosécurité.

En matière de renforcement de capacité au niveau national, l'ANB et ses partenaires ont formé **670 personnes** dans les domaines tels que l'évaluation de risques et la détection d'un OGM.

Les populations touchées ressortent pour la plus part avec une nouvelle vision et une meilleure compréhension de la biotechnologie et la biosécurité. Elles devraient être à leur tour des vecteurs de l'information pour leur entourage. Cependant, le nombre de personnes touchées reste faible lorsqu'on fait le ratio avec la population totale. De Plus, la ventilation d'informations erronées sur certains sites et dans certaines rencontres mettent en mal les efforts de communication de l'ANB et créent la confusion dans l'esprit de plusieurs personnes encore. Par conséquent, l'ANB à travers sa direction de communication se doit de poursuivre l'information/sensibilisation du public. Et permettre à terme à la population de faire son choix d'acceptation et de refus des produits de la biotechnologie moderne de façon responsable.